



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2014	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	20
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	26
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	33

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du troisième trimestre 2014 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013.

Québecor est une société de gestion détenant une participation de 75,4 % dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomerats de médias du Canada. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a modifié sa structure organisationnelle et ses activités sont maintenant gérées par les trois secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. La réorganisation a consisté en a) la création du nouveau secteur Média, qui englobe toutes les activités des précédents secteurs Médias d'information et Télédiffusion, ainsi que les activités d'édition et de distribution de livres auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, b) la création du nouveau secteur Sports et divertissement, qui englobe toutes les activités d'exploitation, de production, de distribution et de gestion liées à la musique, au divertissement, au sport et au futur amphithéâtre de Québec, auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, et c) le transfert des activités de vente au détail du précédent secteur Loisir et divertissement au secteur Télécommunications. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés pour refléter ces changements.

Tel qu'expliqué à la section « Modification aux conventions comptables » ci-dessous, la Société a adopté rétrospectivement une nouvelle convention comptable relativement à la comptabilisation de ses débetures convertibles. Les données comparatives des années antérieures ont été retraitées.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. (« Nurun ») à l'entreprise française Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$ et d'une somme à recevoir estimée à 5,3 M\$ relativement à certains ajustements sur la transaction, moins les espèces disposées. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 38,5 M\$ résultant de la vente, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 1^{er} juin 2014, Québecor Média a finalisé la vente des 74 hebdomadaires du Québec à Transcontinental Interactif inc. (« Transcontinental Interactif »), une filiale de Transcontinental inc. (« Transcontinental »), pour une contrepartie en espèces de 75,0 M\$. Un montant de 4,7 M\$ a également été encaissé au troisième trimestre 2014 relatif à certains ajustements sur les éléments de fonds de roulement transférés. Cette transaction a reçu l'approbation des autorités réglementaires applicables, plus spécifiquement le Bureau de la concurrence. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 7,9 M\$ résultant de la vente, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Québecor Média a annoncé qu'elle se retirait de la distribution porte-à-porte des journaux hebdomadaires et de circulaires au Québec et qu'elle cessait la distribution du Sac Plus à compter de janvier 2014. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 1^{er} juin 2013, Québecor Média a vendu son site Internet spécialisé *Jobboom* pour une contrepartie en espèces de 52,1 M\$, déduction faite des espèces disposées de 5,4 M\$, et le 29 novembre 2013, Québecor Média a vendu son site Internet spécialisé *Réseau Contact* pour une contrepartie en espèces de 7,1 M\$, déduction faite des espèces disposées de 0,4 M\$. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 37,6 M\$ résultant de la vente des deux sites Internet, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2014

- Le chiffre d'affaires de Québecor a totalisé 1,02 G\$ au troisième trimestre 2014, soit un niveau stable par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Télécommunications

- Au troisième trimestre 2014, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 23,5 M\$ (3,3 %) de ses revenus et de 9,6 M\$ (2,9 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Deux services de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») ont enregistré une forte progression de leurs revenus au troisième trimestre 2014, soit la téléphonie mobile (17,7 M\$ ou 30,5 %) et l'accès Internet (13,5 M\$ ou 6,6 %).
- Augmentation nette de 66 900 unités de service¹ au troisième trimestre 2014, contre 43 500 à la même période de 2013. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 106 700 (2,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2014.
- Le 10 septembre 2014, Vidéotron a lancé son réseau mobile LTE (« réseau LTE »), qui couvre près de 90 % de la population du Québec et permet d'atteindre des vitesses allant jusqu'à 150 Mbit/s. Vidéotron permet ainsi aux consommateurs et aux gens d'affaires québécois d'utiliser leur appareil mobile à son plein potentiel.
- Le 27 août 2014, Vidéotron a lancé le nouvel enregistreur HD multitélé X8 conçu pour offrir la meilleure expérience de divertissement disponible sur le marché. L'enregistreur HD multitélé X8, qui est doté d'une capacité d'enregistrement de 2 To et de nouvelles fonctionnalités inégalées, offre la possibilité d'enregistrer simultanément 8 émissions de télévision.

Média

- Le 6 octobre 2014, Québecor Média a annoncé la vente de 175 journaux et publications de langue anglaise de Corporation Sun Media à Postmedia Network Canada Corporation (« Postmedia ») pour une contrepartie en espèces de 316,0 M\$, sous réserve de certains ajustements. Cette transaction comprend les quotidiens de la bannière Sun, soit *The Ottawa Sun*, *The Toronto Sun*, *The Winnipeg Sun*, *The Edmonton Sun* et *The Calgary Sun*, ainsi que le quotidien *The London Free Press*, les quotidiens *24 Hours* de Toronto et de Vancouver, et des journaux communautaires, guides d'achats et publications spécialisées. La transaction comprend également le portail *Canoe* au Canada anglais ainsi que huit usines d'impression, dont l'imprimerie d'Islington en Ontario. Cette transaction est assujettie à l'approbation du Bureau de la concurrence. Pendant la période d'analyse par cet organisme, Québecor Média continuera l'exploitation des entreprises qui font l'objet de la transaction.
- Le 8 octobre 2014, lors du match inaugural des Canadiens de Montréal, TVA Sports a rejoint un auditoire moyen de 925 000 téléspectateurs, soit 25,5 parts de marché. Depuis l'arrivée de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») sur ses ondes, TVA Sports a vu son nombre d'abonnés croître de façon significative pour atteindre plus de 1,8 million. Rappelons que le 1er juillet 2014, TVA Sports est officiellement devenu le diffuseur francophone officiel de la LNH pour les 12 prochaines années. Au cours de la saison 2014-2015, TVA Sports diffusera plus de 275 matchs de la LNH, dont, entre autres, tous les matchs du samedi soir des Canadiens et tous les matchs des séries éliminatoires, y compris les matchs des Canadiens et de la finale de la Coupe Stanley.
- Depuis le 1er août 2014, Québecor Média a été choisie pour assurer l'installation, l'entretien, la gestion et l'exploitation publicitaire des abribus du réseau d'autobus de la Société de transport de Laval pour les 20 prochaines années. Québecor Média avait conclu une entente similaire avec la Société de transport de Montréal en 2012.
- Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. En raison des conditions de marché dans l'industrie de la télévision, la Société a effectué des tests de dépréciation sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Télédiffusion. La Société a conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à sa valeur comptable. En conséquence, une charge non monétaire de dépréciation de 41,7 M\$ relative aux licences de télédiffusion (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 9,3 M\$ (sans incidence fiscale) ont été enregistrées.

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

Sports et divertissement

- Le 30 juillet 2014, Benoît Robert a été nommé président et chef de la direction de Groupe Sports et divertissement, en remplacement d'Aldo Giampaolo. Fort d'une expérience de plus de 30 ans en gestion, en marketing et en développement des affaires, Benoît Robert a notamment œuvré auprès des Kings de Los Angeles de la LNH, propriété de la firme AEG, l'un des plus grands gestionnaires de mégacomplexes sportifs et culturels au monde.

Financement

- Le 3 novembre 2014, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a modifié les modalités de ses facilités de crédit bancaire afin d'augmenter la taille de son crédit renouvelable de 100,0 M\$ à 150,0 M\$, de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 24 février 2019 et de remplacer le prêt à terme existant de 75,0 M\$, échéant le 11 décembre 2014, par un nouveau prêt à terme d'un montant équivalent qui sera mis en place d'ici le 31 décembre 2014 et échéant le 3 novembre 2019. De plus, Groupe TVA a octroyé une sûreté sur l'universalité de ses biens meubles et a grevé l'immeuble abritant son siège social d'une hypothèque immobilière dans le cadre de la modification des modalités de ses facilités de crédit bancaire.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice (la perte) lié(e) aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1**Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	339,4 \$	329,8 \$	1 006,3 \$	965,5 \$
Média	43,2	55,1	97,7	111,9
Sports et divertissement	(1,2)	(1,4)	(4,0)	(1,9)
Siège social	(1,2)	(2,0)	6,1	(2,2)
	380,2	381,5	1 106,1	1 073,3
Amortissement	(172,0)	(167,3)	(510,2)	(491,2)
Frais financiers	(85,3)	(93,6)	(266,8)	(296,1)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(25,2)	(33,2)	(1,5)	(314,2)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(3,8)	(2,7)	(13,4)	(9,4)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(51,0)	(281,3)	(241,0)	(281,3)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(18,7)	(18,9)
Impôts sur le bénéfice	(28,3)	(13,3)	(77,2)	(4,8)
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	39,0	(29,4)	48,6	2,5
Bénéfice net (perte nette)	53,6 \$	(239,3) \$	25,9 \$	(340,1) \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et de la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant le bénéfice (la perte) lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	65,6 \$	63,1 \$	176,2 \$	147,5 \$
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(25,2)	(33,2)	(1,5)	(314,2)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(3,8)	(2,7)	(13,4)	(9,4)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(51,0)	(281,3)	(241,0)	(281,3)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(18,7)	(18,9)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	5,0	18,3	14,6	74,6
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	25,2	69,1	76,6	110,9
Activités abandonnées	29,3	(22,1)	36,6	1,9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	45,1 \$	(188,8) \$	29,4 \$	(288,9) \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013

Revenus de 1,02 G\$, en baisse de 1,9 M\$ (-0,2 %).

- Recul dans les secteurs Média (19,9 M\$ ou -6,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (3,6 M\$ ou -22,5 %).
- Augmentation dans le secteur Télécommunications (23,5 M\$ ou 3,3 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 380,2 M\$, en baisse de 1,3 M\$ (-0,3 %).

- Baisse dans le secteur Média (11,9 M\$ ou -21,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur).
- Hausse dans les secteurs Télécommunications (9,6 M\$ ou 2,9 %) et Sports et divertissement (0,2 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2014, par rapport à la même période de 2013. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 1,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2014.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 45,1 M\$ (0,37 \$ par action de base) au troisième trimestre 2014, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 188,8 M\$ (1,53 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit un écart favorable de 233,9 M\$ (1,90 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 230,3 M\$ relatif à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, dont 209,1 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 68,4 M\$ au chapitre des gains et pertes liés aux activités abandonnées ;
 - la diminution de 8,3 M\$ des frais financiers ;
 - un écart favorable de 8,0 M\$ relativement aux pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 4,7 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 65,6 M\$ (0,53 \$ par action de base) au troisième trimestre 2014, contre 63,1 M\$ (0,51 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit une hausse de 2,5 M\$ (0,02 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 172,0 M\$ au troisième trimestre 2014, soit une hausse de 4,7 M\$ qui s'explique essentiellement par l'impact des investissements en immobilisations effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives à l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements, de même qu'à la modernisation et à l'expansion des réseaux filaire et sans fil.

Frais financiers de 85,3 M\$, en baisse de 8,3 M\$, expliquée surtout par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements à des taux d'intérêt inférieurs et par un niveau d'endettement moins élevé.

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 25,2 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 33,2 M\$ à la même période de 2013. Cet écart favorable de 8,0 M\$ s'explique principalement par la variation des justes valeurs des options de règlement anticipé due à la fluctuation des hypothèses d'évaluation, notamment les taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix des sous-jacents, par la perte sur le renversement de dérivés incorporés inscrite au troisième trimestre 2013 à la suite du rachat de dettes, contrebalancés par la hausse de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 3,8 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 2,7 M\$ à la même période de 2013.

- Au troisième trimestre 2014, une charge nette de restructuration des activités d'exploitation de 3,1 M\$ a été enregistrée dans le secteur Média, liée aux différents programmes de réduction d'effectifs (2,7 M\$ au troisième trimestre 2013). Dans le cadre de ces mesures, une charge de dépréciation de 0,6 M\$ liée à certains éléments d'actif avait également été enregistrée au troisième trimestre 2013.
- Les autres secteurs ont enregistré une charge nette de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 0,7 M\$ au troisième trimestre 2014 (renversement de charge de 0,6 M\$ au troisième trimestre 2013).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 51,0 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 281,3 M\$ à la même période de 2014.

- Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. En raison des conditions de marché dans l'industrie de la télévision, la Société a effectué des tests de dépréciation sur son UGT Télédiffusion. La Société a conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de 41,7 M\$ relative aux licences de télédiffusion (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 9,3 M\$ (sans incidence fiscale) ont été enregistrées.
- Au troisième trimestre 2013, Québec Média avait réalisé des tests de dépréciation sur les UGT Journaux, Livres et Musique. En conséquence, les charges de dépréciation suivantes avaient été enregistrées :
 - le secteur Média avait enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 204,5 M\$ sans incidence fiscale dans son UGT Journaux, et de 11,9 M\$ sans incidence fiscale dans son UGT Livres, de même qu'une charge non monétaire de dépréciation des marques de commerce de publications et des relations clients de 56,0 M\$ (dont 14,0 M\$ sans incidence fiscale) dans son UGT Journaux ;
 - Québec Média avait enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 8,9 M\$ sans incidence fiscale dans son UGT Musique.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 28,3 M\$ au troisième trimestre 2014 (taux d'imposition effectif de 28,2 %), contre 13,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 21,8 %) à la période correspondante de 2013, soit un écart défavorable de 15,0 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart défavorable de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique principalement par l'impact de la hausse du bénéfice imposable pour fins fiscales.
- La variation du taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'imposition sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et 2013

Revenus de 3,06 G\$, en hausse de 11,9 M\$ (0,4 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (70,3 M\$ ou 3,3 % des revenus du secteur).
- Recul dans les secteurs Média (54,0 M\$ ou -5,6 %) et Sports et divertissement (5,0 M\$ ou -10,8 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,11 G\$, en hausse de 32,8 M\$ (3,1 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (40,8 M\$ ou 4,2 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et siège social (8,3 M\$) expliquée principalement dans ce dernier cas par la variation favorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Baisse dans les secteurs Média (14,2 M\$ ou -12,7 %) et Sports et divertissement (2,1 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec Média a entraîné un écart défavorable de 1,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à la même période de 2013. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec et l'impact des

différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart favorable de 17,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2014.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 29,4 M\$ (0,24 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2014, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 288,9 M\$ (2,33 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit un écart favorable de 318,3 M\$ (2,57 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 312,7 M\$ au chapitre des pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont un écart favorable de 98,3 M\$ lié aux débetures convertibles, sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 46,1 M\$ au chapitre des gains et pertes liés aux activités abandonnées ;
 - un écart favorable de 40,3 M\$ relatifs à l'inscription d'une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, dont 19,1 M\$ sans incidence fiscale ;
 - la hausse de 32,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - la diminution de 29,3 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 19,0 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 176,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014 (1,43 \$ par action de base), contre 147,5 M\$ (1,19 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit une hausse de 28,7 M\$ (0,24 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 510,2 M\$, soit une hausse de 19,0 M\$ qui s'explique essentiellement par les raisons mentionnées dans la comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013.

Frais financiers de 266,8 M\$, en baisse de 29,3 M\$, qui s'explique principalement par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements à des taux d'intérêt inférieurs.

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 1,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 314,2 M\$ à la même période de 2013, soit un écart favorable de 312,7 M\$ qui s'explique principalement par la variation des justes valeurs des options de règlement anticipé due à la fluctuation des hypothèses d'évaluation, notamment les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents, par la baisse de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles et par les pertes sur le renversement de dérivés incorporés inscrites au cours des neuf premiers mois de 2013 à la suite du rachat de dettes.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 13,4 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, contre 9,4 M\$ à la même période de 2013, soit un écart défavorable de 4,0 M\$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2014, une charge nette de restructuration des activités d'exploitation de 10,8 M\$ a été enregistrée dans le secteur Média, liée aux différents programmes de réduction d'effectifs (5,1 M\$ à la même période de 2013). Dans le cadre de ces mesures, une charge de dépréciation de 2,3 M\$ liée à certains éléments d'actif avait également été enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2013.
- Les autres secteurs ont enregistré une charge nette de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 2,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014 (2,0 M\$ à la même période de 2013).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 241,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, contre 281,3 M\$ à la même période de 2013, soit un écart favorable de 40,3 M\$.

- Au cours du deuxième trimestre 2014, la Société a réalisé des tests de dépréciation annuels sur ses UGT. Elle a conclu que la valeur recouvrable, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à la valeur comptable de son UGT Journaux, qui continue d'être affectée par le passage au numérique et les conditions difficiles du marché dans l'industrie des journaux. Par conséquent, le secteur Média a enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 190,0 M\$, sans incidence fiscale.

- Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. En raison des conditions de marché dans l'industrie de la télévision, la Société a effectué des tests de dépréciation sur son UGT Télédiffusion. La Société a conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de 41,7 M\$ relative aux licences de télédiffusion (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 9,3 M\$ (sans incidence fiscale) ont été enregistrées.
- Une charge non monétaire pour dépréciation de l'écart d'acquisition totalisant 225,3 M\$, sans incidence fiscale, avait été enregistrée au troisième trimestre 2013 dans les secteurs Média et Télécommunications. De plus, une charge non monétaire de dépréciation de titres de publications et de relations clients de 56,0 M\$ (dont 14,0 M\$ sans incidence fiscale) avait aussi été enregistrée au cours de cette période dans le secteur Média. Ces charges sont expliquées plus en détails dans la comparaison des troisième trimestres 2014 et 2013.

Perte sur refinancement de dettes de 18,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, contre 18,9 M\$ à la même période de 2013.

- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Vidéotron a remboursé, le 24 avril 2014, ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US, émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 103,042 % du montant nominal. Une perte nette de 21,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris une perte de 1,7 M\$ enregistrée auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Québecor Média a remboursé, le 25 avril 2014, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, pour un prix de 100,00 % du montant nominal. Un gain net de 2,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 12,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Le 3 juin 2013, Vidéotron a émis un avis visant le remboursement, le 2 juillet 2013, de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018, pour un prix de 104,563 % du montant nominal. Par conséquent, une perte totale de 18,9 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2013, y compris un gain de 6,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 77,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014 (taux d'imposition effectif de 27,7 %, calculé en considérant seulement les éléments imposables et déductibles), contre 4,8 M\$ à la période correspondante de 2013, soit un écart défavorable de 72,4 M\$.

- La hausse de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique principalement par l'impact de la hausse du bénéfice imposable pour fins fiscales.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2014

Revenus de 738,2 M\$, soit une progression de 23,5 M\$ (3,3 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 264,8 M\$, soit une diminution de 5,8 M\$ (-2,1 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients et de la diminution des commandes à la vidéo sur demande, à la télé à la carte et à la télé payante, contrebalancé en partie par l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus des services d'accès Internet de 219,6 M\$, en hausse de 13,5 M\$ (6,6 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la consommation, la progression des revenus provenant de revendeurs de services d'accès Internet, la hausse de la clientèle et l'augmentation des revenus par client.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 118,5 M\$, soit une baisse de 1,3 M\$ (-1,1 %) provenant surtout de la diminution des revenus interurbains, contrebalancée en partie par la hausse du nombre de lignes pour la clientèle affaires.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 75,7 M\$, une progression de 17,7 M\$ (30,5 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 16,2 M\$, en hausse de 0,3 M\$ (1,9 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 11,3 M\$, en hausse de 0,8 M\$ (7,6 %), qui s'explique surtout par l'augmentation des ventes d'équipements plus performants et la croissance du nombre de branchements en téléphonie mobile.
- Revenus des ventes au détail de 29,6 M\$, en baisse de 2,1 M\$ (-6,6 %), attribuable à la diminution des ventes des magasins de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault »), dont la vente de CD, de vidéos et d'instruments de musique, et de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron »), y compris dans ce dernier cas la baisse des redevances des magasins franchisés.
- Revenus autres de 2,6 M\$, soit une hausse de 0,5 M\$ (23,8 %).

RMPA de Vidéotron de 126,02 \$ au troisième trimestre 2014, contre 119,24 \$ à la même période de 2013, soit une croissance de 6,78 \$ (5,7 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 30 septembre 2014, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 111 600, soit une hausse de 66 900 unités par rapport à la fin du deuxième trimestre 2014, contre une augmentation de 43 500 au troisième trimestre 2013 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 106 700 pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2014. Les unités de service représentent l'addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

Télédistribution – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 2 300 (0,1 %) au troisième trimestre 2014, contre une diminution de 2 000 clients au même trimestre de 2013, et a diminué de 34 100 clients (-1,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2014 (tableau 3). À la fin du troisième trimestre 2014, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 796 300 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 64,9 %, contre 67,0 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 767 100 à la fin de septembre 2014, contre 2 733 400 un an plus tôt).

- Au 30 septembre 2014, le service illico télé numérique desservait 1 549 000 clients, soit une hausse de 19 300 clients (1,3 %) au troisième trimestre 2014, contre une progression de 15 600 clients au troisième trimestre 2013. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 31 400 clients (2,1 %). Au 30 septembre 2014, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour le service illico télé numérique s'élevait à 56,0 %, contre 55,5 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 17 000 clients au troisième trimestre 2014, contre une diminution de 17 600 clients à la même période de 2013. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 65 500 clients.

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 432 300 au 30 septembre 2014, en hausse de 16 700 clients (1,2 %) au troisième trimestre 2014, contre une hausse de 12 800 clients à la même période de 2013. Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2014, le service d'accès Internet par câble a recruté 24 100 clients (1,7 %) (tableau 3). Au 30 septembre 2014, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 51,8 %, contre 51,5 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 30 septembre 2014, ce service comptait 1 286 200 clients, en hausse de 10 000 (0,8 %) au troisième trimestre 2014, contre une progression de 6 500 clients au troisième trimestre 2013. Ce service a recruté 5 000 clients (0,4 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 septembre 2014, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 46,5 %, contre 46,9 % un an plus tôt.

Téléphonie mobile – Au 30 septembre 2014, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 589 400, soit une augmentation de 38 100 lignes (6,9 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2014, contre une hausse de 26 900 lignes au troisième trimestre 2013. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 111 400 (23,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2014 (tableau 3).

Tableau 3

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers de clients)

	Sept. 2014	Jun 2014	Mars 2014	Déc. 2013	Sept. 2013	Jun 2013	Mars 2013	Déc. 2012
Télédistribution :								
Analogique	247,3	264,3	278,4	293,7	312,8	330,4	348,9	370,4
Numérique	1 549,0	1 529,7	1 532,7	1 531,4	1 517,6	1 502,0	1 500,3	1 484,6
	1 796,3	1 794,0	1 811,1	1 825,1	1 830,4	1 832,4	1 849,2	1 855,0
Internet par câble	1 432,3	1 415,6	1 419,2	1 418,3	1 408,2	1 395,4	1 397,3	1 387,7
Téléphonie par câble	1 286,2	1 276,2	1 280,4	1 286,1	1 281,2	1 274,7	1 274,0	1 264,9
Téléphonie mobile ¹	589,4	551,3	521,6	503,3	478,0	451,1	420,9	402,6
Internet sans fil	7,4	7,6	7,1	7,2	7,1	7,8	7,0	7,1
Total (unités de service)	5 111,6	5 044,7	5 039,4	5 040,0	5 004,9	4 961,4	4 948,4	4 917,3

¹ En milliers de lignes

Bénéfice d'exploitation ajusté de 339,4 M\$, en hausse de 9,6 M\$ (2,9 %), qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus, contrebalancé en partie par l'impact de la hausse du nombre d'appareils mobiles vendus à perte.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 54,0 % au troisième trimestre 2014, contre 53,9 % à la même période de 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à l'impact de la hausse du nombre d'appareils mobiles vendus à perte.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2014

Revenus de 2,19 G\$, soit une hausse de 70,3 M\$ (3,3 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2014.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 806,7 M\$, soit une baisse de 7,3 M\$ (-0,9 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 646,0 M\$, en hausse de 37,5 M\$ (6,2 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 354,6 M\$, soit une diminution de 0,5 M\$ (-0,1 %).
- Revenus du service de téléphonie mobile de 204,2 M\$, en hausse de 43,1 M\$ (26,8 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 48,9 M\$, en hausse de 1,2 M\$ (2,5 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 29,1 M\$, en hausse de 3,3 M\$ (12,8 %).
- Revenus des ventes au détail de 90,3 M\$, en baisse 8,0 M\$ (-8,1 %).

- Revenus autres de 7,1 M\$, soit une hausse de 0,6 M\$ (9,2 %).

RMPA de Vidéotron de 123,77 \$ pour la période des neuf premiers mois de 2014, contre 116,98 \$ à la même période de 2013, en hausse de 6,79 \$ (5,8 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 71 600 unités de service (1,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2014, contre une augmentation de 87 600 unités de service à la même période de 2013.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 28 800 (-1,6 %) au cours des neuf premiers mois de 2014, contre une diminution de 24 600 clients à la même période de 2013.

- Hausse de 17 600 clients (1,1 %) au service illico télé numérique au cours des neuf premiers mois de 2014, contre une augmentation de 33 000 clients à la même période de 2013.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 46 400 clients, contre une perte de 57 600 clients au cours des neuf premiers mois de 2013.

Accès Internet par câble – Hausse de 14 000 clients (1,0 %) au service d'accès Internet par câble, contre une augmentation de 20 500 clients à la période correspondante de 2013.

Téléphonie par câble – Augmentation de 100 clients au cours des neuf premiers mois de 2014, contre une progression de 16 300 clients à la même période de 2013.

Téléphonie mobile – Augmentation de 86 100 lignes (17,1 %) au cours des neuf premiers mois de 2014, contre une hausse de 75 400 lignes à la même période de 2013.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,01 G\$, en hausse de 40,8 M\$ (4,2 %) qui s'explique surtout par

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- l'impact de la hausse du nombre d'appareils mobiles vendus à perte ;
- l'ajustement favorable d'éléments non récurrents au cours des neuf premiers mois de 2013, dont une provision pour droits de licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 54,0 % pour les neuf premiers mois de 2014, contre 54,4 % à la même période de 2013. Cette diminution est surtout attribuable à l'impact de la croissance des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en pourcentage des revenus), contrebalancé en partie par l'impact de la hausse du nombre d'appareils mobiles vendus à perte et par l'impact de l'ajustement favorable d'éléments non récurrents au cours des neuf premiers mois de 2013.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 160,5 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 192,2 M\$ à la même période de 2013 (tableau 4).

- Cette diminution de 31,7 M\$ s'explique par la hausse de 41,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable aux investissements accrus dans le réseau LTE, contrebalancée en partie par la hausse de 9,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 491,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 541,7 M\$ à la même période de 2013 (tableau 4).

- Cette diminution de 49,8 M\$ s'explique par la hausse de 82,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable aux investissements dans le réseau LTE, de même que par la diminution de 8,5 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, contrebalancées en partie par la hausse de 40,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Tableau 4 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté	339,4 \$	329,8 \$	1 006,3 \$	965,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(163,5)	(124,8)	(463,2)	(397,7)
Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	(16,0)	(13,3)	(53,7)	(37,1)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	0,6	0,5	2,5	11,0
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	160,5 \$	192,2 \$	491,9 \$	541,7 \$

Média

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2014

Revenus de 298,8 M\$ au troisième trimestre 2014, en baisse de 19,9 M\$ (-6,2 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 12,2 M\$ (-6,7 %).
 - Baisse des revenus de 0,9 M\$ attribuable à la fermeture des journaux et de publications spécialisées dans le cadre des mesures de restructuration.
 - Revenus publicitaires comparables en baisse de 10,3 % ; revenus de tirage comparables en baisse de 7,4 % ; revenus numériques comparables en hausse de 16,0 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus comparables en hausse de 8,7 %.
 - Baisse des revenus comparables des quotidiens urbains de 7,8 % et des hebdos régionaux de 9,3 % ; hausse des revenus des portails de 5,7 %.
 - Revenus de télédiffusion et production en baisse de 5,1 M\$ (-5,9 %), principalement attribuable à :
 - l'ajustement rétroactif favorable de 7,2 M\$ au troisième trimestre 2013 attribuable à la quote-part de Groupe TVA des redevances pour les exercices 2009 à 2013, en relation avec la retransmission dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale des stations généralistes (« droits de retransmission »), dont un montant de 6,8 M\$ s'appliquant rétroactivement aux exercices 2009 à 2012 et au premier semestre 2013 ;
 - la diminution des revenus publicitaires du Réseau TVA.
- Contrebalancés par :
- une hausse des revenus d'abonnement des services spécialisés, dont TVA Sports, principalement en raison de l'ajout de la programmation dédiée au hockey, et Société en nom collectif SUN News (« SUN News »), dû à un ajustement rétroactif des taux de redevance ;
 - une augmentation des revenus de production commerciale.
- Diminution de 1,5 M\$ des revenus d'édition de magazines, dont l'impact de la fermeture de certaines publications.

- Diminution de 0,9 M\$ des revenus de distribution et d'édition de livres, et autres, qui s'explique surtout par :
 - la baisse des revenus de distribution de livres en raison d'une diminution des activités en grande diffusion et en librairie ;
 - la diminution des revenus de Québecor Média Affichage, principalement en raison de la baisse des revenus de publicité.

Contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus d'édition de livres, expliquée par une hausse des activités en édition scolaire.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 43,2 M\$ au troisième trimestre 2014, en baisse de 11,9 M\$ (-21,6 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en baisse de 1,7 M\$ (-5,6 %), expliquée surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables.
 Contrebalancé en partie par :
 - l'incidence favorable de 7,3 M\$ sur le bénéfice d'exploitation ajusté liée aux mesures de restructuration et aux autres réductions de frais d'exploitation ;
 - l'écart favorable de 2,9 M\$ relatif aux crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias.

- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion et production en baisse de 9,2 M\$ (-79,8 %), expliquée surtout par :
 - l'incidence au troisième trimestre 2013 de l'ajustement rétroactif favorable de 7,2 M\$ des droits de retransmission ;
 - l'impact de la baisse des revenus du Réseau TVA.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Les activités d'édition de magazines ont dégagé un bénéfice d'exploitation ajusté en baisse de 0,8 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus.
- Bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres, et autres, en baisse de 0,2 M\$.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,5 % au troisième trimestre 2014, contre 82,7 % à la même période de 2013. Cette hausse est surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus) et à l'ajustement rétroactif favorable au troisième trimestre 2013 des droits de retransmission, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des mesures de réduction de frais d'exploitation sur les résultats du troisième trimestre 2014 et l'écart favorable relatif aux crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2014

Revenus de 911,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, en baisse de 54,0 M\$ (-5,6 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 42,8 M\$ (-7,5 %).
 - Diminution des revenus de 6,3 M\$ attribuable à la fermeture des journaux et de publications spécialisées dans le cadre des mesures de restructuration.
 - Revenus publicitaires comparables en baisse de 10,0 % ; revenus de tirage comparables en baisse de 5,7 % ; revenus numériques comparables en hausse de 13,0 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus comparables en hausse de 3,0 %.
 - Baisse des revenus comparables des quotidiens urbains de 7,8 % et des hebdomadaires régionaux de 8,3 % ; hausse des revenus des portails de 1,0 %.

- Diminution de 16,2 M\$ (-5,6 %) des revenus des activités de télédiffusion et production principalement attribuable à :
 - la diminution des revenus publicitaires ;
 - l'ajustement de 7,2 M\$ au troisième trimestre 2013 conformément à l'ajustement rétroactif favorable des droits de retransmission, dont un montant de 6,1 M\$ s'appliquant aux exercices 2009 à 2012 ;
 - la cessation des activités de TVA Boutiques au troisième trimestre 2013.

Contrebalancés par :

- une hausse des revenus d'abonnement des services spécialisés, dont TVA Sports, principalement en raison de l'ajout de la programmation dédiée au hockey, et SUN News, dû à un ajustement des taux de redevance.
- Augmentation de 1,3 M\$ des revenus d'édition de magazines, en raison principalement de l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc. (« Les Publications Charron & Cie ») en juillet 2013, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de publicité comparables.
- Les revenus de distribution et d'édition de livres, et autres, sont demeurés stables par rapport à la période des neuf premiers mois de 2013.
 - la baisse des revenus d'édition et de distribution de livres a été contrebalancée par l'augmentation des revenus de Québecor Média Affichage.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 97,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, en baisse de 14,2 M\$ (-12,7 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en hausse de 4,8 M\$ (6,4 %) en raison de :
 - l'incidence favorable de 31,7 M\$ sur le bénéfice d'exploitation ajusté liée aux mesures de restructuration et aux autres réductions de frais d'exploitation ;
 - l'écart favorable de 5,8 M\$ relatif aux crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus comparables.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion et production en baisse de 20,7 M\$ (-79,8 %), expliquée surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus de publicité ;
 - l'impact de l'ajustement rétroactif favorable de 7,2 M\$ au troisième trimestre 2013 des droits de retransmission ;
 - la hausse des coûts de contenu, dont les ajustements au coût de certains droits de diffusion des années antérieures liés à des clauses d'indemnisation ;
 - l'impact de l'ajustement favorable au deuxième trimestre 2013 d'une provision pour droits de licence du CRTC afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Les activités d'édition de magazines ont dégagé un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 2,4 M\$ (42,0 %), qui s'explique surtout par :
 - l'impact de l'acquisition de Les Publications Charron & Cie ;
 - la réduction de certains coûts d'exploitation, dont les coûts d'impression et de production.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus de publicité comparables.
- Diminution de 0,7 M\$ du bénéfice d'exploitation de distribution et d'édition de livres, et autres, surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus de distribution et d'édition de livres.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 89,3 % pour les neuf premiers mois de 2014, contre 88,4 % à la même période de 2013. Cette hausse est surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus), à l'ajustement rétroactif favorable au troisième trimestre 2013 des droits de retransmission et à la hausse des coûts de contenu en télévision, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des mesures de réduction des frais d'exploitation sur les résultats des neuf premiers mois de 2014 et de l'écart favorable relatif aux crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 32,1 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 43,2 M\$ au même trimestre de 2013 (tableau 5).

- Cette baisse de 11,1 M\$ s'explique surtout par la diminution de 11,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par la baisse de 3,0 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, contrebalancées par une diminution de 3,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 64,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 78,9 M\$ à la même période de 2013 (tableau 5).

- Cette baisse de 14,8 M\$ s'explique surtout par la diminution de 14,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par la baisse de 2,5 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, contrebalancées par une diminution de 1,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 5 : Média

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté	43,2 \$	55,1 \$	97,7 \$	111,9 \$
Acquisitions d'immobilisations	(9,0)	(11,5)	(26,1)	(25,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,2)	(3,5)	(8,4)	(10,5)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	0,1	3,1	0,9	3,4
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	32,1 \$	43,2 \$	64,1 \$	78,9 \$

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2014

Revenus de 12,4 M\$, en baisse de 3,6 M\$ (-22,5 %) par rapport au troisième trimestre 2013.

- Baisse de 27,9 % des revenus de musique qui s'explique principalement par une diminution de 29,1 % des revenus de distribution de musique, attribuable à la baisse des ventes de vidéos et de CD.

Perte d'exploitation ajustée de 1,2 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 1,4 M\$ au troisième trimestre 2013, soit un écart favorable de 0,2 M\$.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2014

Revenus de 41,1 M\$, en baisse de 5,0 M\$ (-10,8 %) par rapport aux neuf premiers mois de 2013.

- Baisse de 23,6 % des revenus de musique qui s'explique principalement par :
 - la baisse de 24,1 % des revenus de distribution de musique surtout attribuable à la diminution des ventes de vidéos et de CD ;
 - une baisse de 9,5 % des revenus de production de musique due à l'impact de l'annulation de l'édition 2014 du spectacle *Le retour de nos idoles*.

Contrebalancées en partie par :

- L'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de Gestion d'évènements GesteV inc., le 24 mai 2013.

Perte d'exploitation ajustée de 4,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, contre 1,9 M\$ à la même période de 2013, soit un écart défavorable de 2,1 M\$ qui s'explique par l'impact de la baisse des revenus et par le démarrage des nouvelles activités de gestion d'une salle de spectacles.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 2,3 M\$ au troisième trimestre 2014, contre des flux négatifs de 1,5 M\$ à la même période de 2013 (tableau 6), soit un écart défavorable de 0,8 M\$ qui s'explique surtout par la hausse de 1,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 7,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, contre des flux négatifs de 2,2 M\$ à la même période de 2013 (tableau 6), soit un écart défavorable de 5,7 M\$ qui s'explique par l'augmentation de 3,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dont l'impact des nouvelles activités de gestion d'une salle de spectacles, et par l'augmentation de 2,1 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

Tableau 6 : Sports et divertissement

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Perte d'exploitation ajustée	(1,2) \$	(1,4) \$	(4,0) \$	(1,9) \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,1)	(0,1)	(3,9)	(0,3)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(2,3) \$	(1,5) \$	(7,9) \$	(2,2) \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Troisième trimestre 2014

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 367,6 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 337,0 M\$ à la même période de 2013.

- Cet écart favorable de 30,6 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart favorable de 56,0 M\$ de la variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par la variation favorable des créiteurs et charges à payer du secteur Télécommunications ;
 - la hausse de 9,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
 - la diminution de 7,4 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 30,2 M\$ des impôts exigibles ;
- la diminution de 11,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média.

Neuf premiers mois de 2014

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 749,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 616,3 M\$ à la même période de 2013.

- Cet écart favorable de 133,2 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart favorable de 85,9 M\$ de la variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par la baisse inférieure des créiteurs et charges à payer et par une variation plus favorable du niveau des stocks, contrebalancées en partie par des paiements d'impôts exigibles supérieurs ;
 - la hausse de 40,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
 - la diminution de 27,0 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution de 14,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média ;
- l'écart défavorable de 8,3 M\$ des impôts exigibles.

Au cours des neuf premiers mois de 2014, l'impact d'un décalage favorable des transactions sur les éléments hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, la croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications et le refinancement de certaines dettes à des taux d'intérêt inférieurs ont eu une incidence favorable sur les flux de trésorerie. Par ailleurs, les flux de trésorerie générés par le secteur Média ont continué d'être affectés par l'impact du passage au numérique et les conditions difficiles du marché. De même, la réduction des avantages fiscaux auparavant disponibles pour le report des déboursés d'impôt a entraîné un impact négatif sur les flux de trésorerie.

Fonds de roulement de 92,7 M\$ au 30 septembre 2014, contre 75,0 M\$ au 31 décembre 2013. Cet écart favorable de 17,7 M\$ s'explique principalement par l'impact du règlement de contrats de couverture présentés à court terme, contrebalancés en partie par l'impact de la disposition d'actifs détenus en vue de la vente (à la suite de la vente des hebdomadaires régionaux du Québec à Transcontinental Interactif) et par la vente de la filiale Nurun à l'entreprise française Publicis Groupe.

Investissement

Troisième trimestre 2014

Acquisitions d'immobilisations de 173,8 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 137,0 M\$ à la même période de 2013, soit une hausse de 36,8 M\$ essentiellement dans le secteur Télécommunications à la suite d'investissements dans le réseau LTE.

Acquisitions d'actifs incorporels de 19,0 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 32,8 M\$ à la même période de 2013, soit une diminution de 13,8 M\$, expliquée surtout par le dépôt initial de 15,9 M\$ fait par Vidéotron dans le cadre de l'acquisition par Vidéotron en février 2014 de sept licences de spectre dans la bande de 700 MHz, couvrant les quatre provinces les plus peuplées du Canada.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,7 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 3,5 M\$ à la même période de 2013, en baisse de 2,8 M\$.

Dispositions d'entreprises de 111,6 M\$ au troisième trimestre 2014, contre une sortie de fonds de 0,7 M\$ à la même période de 2013.

- Les dispositions d'entreprises de 111,6 M\$ s'expliquent par :
 - la vente de la filiale Nurun à l'entreprise française Publicis Groupe pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$ et d'une somme à recevoir estimée à 5,3 M\$ relativement à certains ajustements sur la transaction, moins les espèces disposées de 18,1 M\$;
 - un montant de 4,7 M\$ encaissé à la suite d'un ajustement sur les actifs et passifs d'exploitation dans le cadre de la vente, au deuxième trimestre 2014, des 74 hebdomas du Québec à Transcontinental Interactif.

Neuf premiers mois de 2014

Acquisitions d'immobilisations de 493,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 425,5 M\$ à la même période de 2013, soit une hausse de 68,1 M\$ expliquée par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse du troisième trimestre 2014.

Acquisitions d'actifs incorporels de 281,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 64,2 M\$ à la même période de 2013, soit une augmentation de 216,8 M\$, surtout dans le secteur Télécommunications, reflétant les paiements totalisant 217,4 M\$ effectués au cours des neuf premiers mois de 2014 pour l'acquisition de licences de spectre dans la bande de 700 MHz, comparativement à 15,9 M\$ pour la même période de 2013.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 3,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 14,4 M\$ à la même période de 2013.

- Le produit d'aliénation d'éléments d'actif de 14,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2013 a été principalement enregistré dans le secteur Télécommunications.

Dispositions d'entreprises de 185,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 52,1 M\$ à la même période de 2013.

- Les dispositions d'entreprises au cours des neuf premiers mois de 2014 s'expliquent par la vente de la filiale Nurun à l'entreprise française Publicis Groupe pour un montant en espèces de 125,0 M\$, moins les espèces disposées de 18,1 M\$, et par la vente des 74 hebdomas du Québec à Transcontinental Interactif, pour un montant en espèces de 78,4 M\$.
- Les dispositions d'entreprises de 52,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2013 proviennent de la vente de *Jobboom* à Technologies Interactives Mediagrif inc.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Troisième trimestre 2014

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 176,1 M\$ au troisième trimestre 2014, contre 187,8 M\$ à la même période de 2013 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 11,7 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 36,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancée par l'écart favorable de 30,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.

Neuf premiers mois de 2014

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 214,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014, contre 178,7 M\$ à la même période de 2013 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 35,8 M\$ s'explique par :
 - l'écart favorable de 130,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.
 Contrebalancés par :
 - l'augmentation de 68,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
 - l'augmentation de 15,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre) ;
 - la diminution de 11,0 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif.

Tableau 7

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs				
Télécommunications	160,5	192,2	491,9	541,7
Média	32,1	43,2	64,1	78,9
Sports et divertissement	(2,3)	(1,5)	(7,9)	(2,2)
Siège social de Québecor Média	(2,2)	(1,3)	(1,3)	(0,4)
	188,1	232,6	546,8	618,0
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(76,7)	(84,0)	(240,2)	(266,7)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(3,9)	(2,3)	(13,9)	(6,5)
Impôts exigibles	(60,3)	(30,1)	(93,3)	(85,0)
Autres	0,3	0,2	1,4	(1,7)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	128,6	71,4	13,7	(79,4)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média	176,1	187,8	214,5	178,7

Tableau 8
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 7	176,1	\$ 187,8	\$ 214,5	\$ 178,7
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	-	(1,4)	5,5	(4,1)
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(6,7)	(6,8)	(19,8)	(20,3)
Autres	0,2	(0,1)	0,2	0,1
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	5,9	7,1	(4,7)	2,5
	(0,6)	(1,2)	(18,8)	(21,8)
Plus : Acquisition d'immobilisations	173,8	137,0	493,6	425,5
Plus : Acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition de licences)	19,0	16,9	63,6	48,3
Moins : Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,7)	(3,5)	(3,4)	(14,4)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor	367,6	\$ 337,0	\$ 749,5	\$ 616,3

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 81,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014. Variation nette favorable de 200,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2014, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'émission par Vidéotron, le 9 avril 2014, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, pour un produit net de 654,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 7,8 M\$. Ces billets portent intérêt à un taux de 5,375 % et viennent à échéance le 15 juin 2024 ;
 - l'impact défavorable du taux de change estimé à 145,0 M\$. La hausse attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une baisse du passif (ou d'une hausse de l'actif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés ».
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
 - le remboursement par anticipation et le retrait par Vidéotron, le 24 avril 2014, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US émis le 5 mars 2009, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018 ;
 - l'achat et le remboursement par anticipation par Québecor Média, le 25 avril 2014, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016 ;
 - les remboursements courants totalisant 18,7 M\$ sur les facilités de crédit de Québecor Média et de Vidéotron ;
 - la baisse de 16,6 M\$ de la dette de Québecor.

- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 51,4 M\$ au 31 décembre 2013 à un actif net de 148,9 M\$ au 30 septembre 2014, soit une variation nette favorable de 200,3 M\$ expliquée par :
 - le règlement à l'échéance le 15 janvier 2014 de passifs liés aux contrats de couverture de Vidéotron, dont l'utilisation avait été modifiée pour couvrir une portion du terme des billets de premier rang d'une valeur nominale de 543,1 M\$US, émis le 14 mars 2012, portant intérêt à un taux de 5,0 % et échéant en 2022 ;
 - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.

Contrebalancés par :

- la réalisation de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média dans le cadre de l'achat et du remboursement par anticipation, le 25 avril 2014, d'un montant en capital global de 380,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % ;
 - l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 3 novembre 2014, Groupe TVA a modifié les modalités de ses facilités de crédit bancaire afin d'augmenter la taille de son crédit renouvelable de 100,0 M\$ à 150,0 M\$, de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 24 février 2019 et de remplacer le prêt à terme existant de 75,0 M\$, échéant le 11 décembre 2014, par un nouveau prêt à terme d'un montant équivalent qui sera mis en place d'ici le 31 décembre 2014 et échéant le 3 novembre 2019. De plus, Groupe TVA a octroyé une sûreté sur l'universalité de ses biens meubles et a grevé l'immeuble abritant son siège social d'une hypothèque immobilière dans le cadre de la modification des modalités de ses facilités de crédit bancaire.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,31 G\$ au 30 septembre 2014 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 439,1 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 874,7 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 98,4 M\$ pour Québecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 0,6 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 99,0 M\$.

Dettes consolidées totalisant 5,16 G\$ au 30 septembre 2014, soit une augmentation de 81,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2013. Variation nette favorable de 200,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 2,85 G\$ de Vidéotron (2,40 G\$ au 31 décembre 2013), de 74,8 M\$ de Groupe TVA (74,6 M\$ au 31 décembre 2013), de 2,15 G\$ de Québecor Média (2,50 G\$ au 31 décembre 2013) et de 84,4 M\$ de Québecor (101,0 M\$ au 31 décembre 2013).

Au 30 septembre 2014, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 9

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor

Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)

2015	101,4	\$
2016	211,6	
2017	96,6	
2018	98,3	
2019	3,9	
2020 et ultérieurement	4 706,6	
Total	5 218,4	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 7,3 années au 30 septembre 2014 (6,9 années au 31 décembre 2013) et la dette était constituée approximativement de 85,7 % de dettes à taux fixe (81,6 % au 31 décembre 2013) et de 14,3 % de dettes à taux variable (18,4 % au 31 décembre 2013).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 30 septembre 2014, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 5 novembre 2014, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 16 décembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 novembre 2014.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2014

Tableau 10

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2014 et 31 décembre 2013

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2014	31 déc. 2013	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Débiteurs	484,8	566,3	(81,5)	Incidence de la variation courante des activités
Actifs détenus en vue de la vente	—	76,9	(76,9)	Vente des 74 hebdomadaires régionaux du Québec par le secteur Média
Actifs incorporels	948,2	824,8	123,4	Achat des licences de spectre dans la bande 700 MHz par Vidéotron, moins la dévaluation des licences de télédiffusion du secteur Média
Écart d'acquisition	2 826,6	3 061,5	(234,9)	Dépréciation d'écarts d'acquisition dans le secteur Média
Passif				
Créditeurs et charges à payer	609,0	706,1	(97,1)	Incidence de la variation courante des activités
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 158,6	5 077,0	81,6	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés ¹	(148,9)	51,4	(200,3)	Cf. « Financement »

¹ Passif à court et à long terme moins l'actif à long terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2014, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement en capital sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11
Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2014
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	5 218,4	\$ 101,4	\$ 308,2	\$ 102,2	\$ 4 706,6
Débetures convertibles ²	584,7	—	—	584,7	—
Paiements d'intérêts ³	2 342,4	231,8	626,7	592,9	891,0
Contrats de location-exploitation	273,7	52,0	76,8	48,3	96,6
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 419,3	200,4	307,5	211,3	700,1
Instruments financiers dérivés ⁴	(186,8)	1,4	13,0	43,3	(244,5)
Total des obligations contractuelles	9 651,7	\$ 587,0	\$ 1 332,2	\$ 1 582,7	\$ 6 149,8

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur au marché au 30 septembre 2014 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2014.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 0,5 M\$ (0,6 M\$ à la même période de 2013), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,6 M\$ (0,9 M\$ à la même période de 2013). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours des neuf premiers mois de 2014, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 1,9 M\$ (1,5 M\$ à la même période de 2013), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,3 M\$ (2,3 M\$ à la même période de 2013). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 31 octobre 2014. De plus, 1 220 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 31 octobre 2014.

Tableau 12**Capital-actions**

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2014	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	38 974 572	8,7 \$
Actions catégorie B	83 901 892	318,5

Le 8 août 2013, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 956 068 actions catégorie A représentant environ 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 8 429 248 actions catégorie B représentant environ 10 % des actions catégorie B détenues dans le public au 31 juillet 2013. Les rachats pouvaient être effectués entre les 13 août 2013 et 12 août 2014, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées.

Le 31 juillet 2014, Québecor a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juin 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2014, la Société a racheté et annulé 455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ (1 423 700 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 31,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2013). L'excédent de 10,0 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis au cours des neuf premiers mois de 2014 (26,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2013).

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2014 et 31 décembre 2013 sont les suivantes :

Tableau 13**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme^{1,2}	(5 218,4)	\$ (5 301,6)	(5 140,7)	\$ (5 200,0)
Débetures convertibles³	(622,4)	(622,4)	(615,1)	(615,1)
Instruments financiers dérivés				
Options de règlement anticipé	13,7	13,7	14,5	14,5
Contrats de change à terme ⁴	2,5	2,5	1,8	1,8
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁴	146,4	146,4	(53,2)	(53,2)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée distinctement dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, constatées comme dérivés incorporés.

⁴ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

Les pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2014 et 2013 sont résumées dans le tableau 14.

Tableau 14**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
(Gain) perte sur les dérivés incorporés relatifs aux dettes à long terme et perte sur les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(0,2)	8,5	2,5	141,1
Perte sur les dérivés incorporés relatifs aux débetures convertibles	27,4	18,2	3,6	101,9
Perte (gain) sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes	-	5,9	(1,1)	72,9
(Gain) perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	(1,6)	0,6	(1,4)	(1,7)
Gain sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	(0,4)	-	(2,1)	-
	25,2	33,2	1,5	314,2

Un gain de 1,1 M\$ et une perte de 7,2 M\$, respectivement au troisième trimestre 2014 et pour les neuf premiers mois de 2014, ont été inscrits aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (pertes de 10,8 M\$ et de 39,3 M\$ respectivement au troisième trimestre 2013 et pour les neuf premiers mois de 2013).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des

facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé et des caractéristiques de conversion des débentures au prix plafond et au prix plancher, constatées comme des dérivés incorporés, est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et, selon le cas, les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la Société a adopté rétrospectivement l'IFRIC 21 – *Droits ou taxes*, qui précise le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements conformément aux dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'impact important sur les états financiers consolidés.

En mai 2014, le Comité d'interprétation des IFRS (le « Comité ») a publié un compte rendu de ses rencontres et discussions sur la comptabilisation d'un instrument financier qui est convertible en un nombre variable d'actions, assujetties à un prix plafond ou à un prix plancher. Le Comité a noté que, par le passé, différentes méthodes comptables avaient été utilisées par les émetteurs de ce type d'instrument. Bien que des interprétations différentes de méthodes de comptabilisation aient été exprimées et soumises au Comité par certains participants du marché, le Comité a décidé de ne pas ajouter ce sujet à son ordre du jour et a noté que ce type d'instrument doit être comptabilisé comme un passif dans son intégralité. Par conséquent, la Société a modifié rétrospectivement sa convention comptable relative à la comptabilisation de ses débentures convertibles afin de se conformer aux résultats des discussions du Comité. Ainsi, les débentures convertibles de la Société sont maintenant comptabilisées comme un passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont maintenant comptabilisés séparément comme des dérivés incorporés à la juste valeur, et les variations ultérieures de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées aux résultats. Les tableaux suivants résument l'incidence de ce changement de convention comptable sur l'information financière présentée antérieurement.

États consolidés des résultats et du résultat global

	Trois mois terminés le 30 septembre	Neuf mois terminés le 30 septembre
	2013	2013
Frais financiers	3,4 \$	10,1 \$
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	18,6	104,6
Impôts différés	(1,0)	(3,1)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires	(21,0) \$	(111,6) \$
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
De base	(0,17) \$	(0,90) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Créditeurs et charges à payer	(11,6) \$	(10,7) \$
Déventures convertibles	500,0	500,0
Autres éléments de passif ¹	40,7	(119,2)
Passif d'impôts différés	25,9	30,2
Composante capitaux propres des déventures convertibles	(398,3)	(398,3)
Bénéfices non répartis	(156,7)	(2,0)

¹ Les dérivés incorporés liés aux déventures convertibles sont présentés avec les autres éléments de passif.

Nouvelles prises de positions en matière de comptabilité

- i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, pour son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion du risque entreprises par les entités. La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 15 précise comment et quand une entité comptabilisera ses revenus et exige davantage d'informations à fournir pour les utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondées sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients. La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2014, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québecor Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 6 novembre 2014 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal, Québec

Le 6 novembre 2014

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2014			2013			2012	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
			(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Exploitation								
Revenus	1 020,0 \$	1 033,9 \$	1 005,0 \$	1 087,5 \$	1 021,9 \$	1 030,3 \$	994,8 \$	1 081,9 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	380,2	381,8	344,1	393,4	381,5	368,2	323,6	371,0
Contribution au bénéfice net (à la perte nette)								
attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	65,6	64,5	46,1	66,7	63,1	50,7	33,7	48,1
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(26,9)	21,2	2,9	(58,0)	(24,8)	(159,9)	(36,6)	(42,9)
Éléments inhabituels	(22,9)	(147,9)	(9,8)	(3,7)	(205,0)	(11,7)	(0,3)	(3,5)
Activités abandonnées	29,3	7,4	(0,1)	(4,7)	(22,1)	27,3	(3,3)	3,4
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	45,1	(54,8)	39,1	0,3	(188,8)	(93,6)	(6,5)	5,1
Données de base par action								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette)								
attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,53 \$	0,52 \$	0,38 \$	0,54 \$	0,51 \$	0,41 \$	0,27 \$	0,38 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,22)	0,17	0,02	(0,47)	(0,20)	(1,29)	(0,30)	(0,34)
Éléments inhabituels	(0,18)	(1,20)	(0,08)	(0,03)	(1,66)	(0,09)	-	(0,03)
Activités abandonnées	0,24	0,06	-	(0,04)	(0,18)	0,22	(0,02)	0,03
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,37	(0,45)	0,32	-	(1,53)	(0,75)	(0,05)	0,04
Nombre moyen pondéré								
d'actions en circulation (en millions)	122,9	123,0	123,1	123,5	123,7	124,3	124,7	125,4
Données diluées par action								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette)								
attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,53 \$	0,47 \$	0,35 \$	0,47 \$	0,46 \$	0,37 \$	0,24 \$	0,33 \$
Impact de la dilution	-	-	-	0,07	0,05	0,04	0,03	-
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,22)	(0,01)	0,02	(0,47)	(0,20)	(1,29)	(0,30)	(0,29)
Éléments inhabituels	(0,18)	(1,03)	(0,08)	(0,03)	(1,66)	(0,09)	-	(0,03)
Activités abandonnées	0,24	0,06	-	(0,04)	(0,18)	0,22	(0,02)	0,03
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,37	(0,51)	0,29	-	(1,53)	(0,75)	(0,05)	0,04
Nombre moyen pondéré								
d'actions diluées en circulation (en millions)	122,9	143,8	144,2	123,5	123,7	124,3	124,7	148,6

(1) Les données comparatives ont été retraitées afin de refléter la modification de convention comptable sur les débetures convertibles. Se référer à la note 2 afférentes aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre 2014.